



TAXES 2025 :

	2025	2024
Revenu et fortune	2.15	2.15
Taxe immobilière	1.12 ‰	1.12 ‰
Taxe des digues	0.40 ‰	0.40 ‰
Cadastre	0.50 ‰	0.50 ‰
Taxe des chiens	CHF 50.-- le premier CHF 80.-- dès le deuxième	50.-- 80.--
Prise des souris	Jusqu'à CHF 200.-- par personne CHF 1.--	1.--
Taxe des chemins	CHF 25.-- par hectare CHF 10.-- / contribuable dès 20 ans	25.-- / ha
Vacations	Prix de l'heure CHF 30.--	30.--
	Journée CHF 240.-- ½ journée CHF 120.--	240.--
	Séance CHF 40.--	40.--
	Heure de tracteur CHF 40.--	40.--
Evacuation et traitement des eaux : Taxe de raccordement		
26 ‰ de la valeur officielle		
Evacuation et traitement des eaux : Taxe de base		
Volume annuel m3/an		
0 à 55	CHF 65.--	65.--
56 à 500	CHF 80.--	80.--
501 à 1'000	CHF 195.--	195.--
1'001 à 3'000	CHF 420.--	420.--
3'000 à 5'000	CHF 1'095.--	1'095.--
Plus de 5'000	CHF 2'225.--	2'225.--
Evacuation et traitement des eaux : Taxe de consommation		
Volume annuel m3/an		
0 à 55	CHF 1.40	1.40.--
56 à 500	CHF 1.15	1.15.--
501 à 1'000	CHF 0.95	0.95.--
1'001 à 3'000	CHF 0.70	0.70.--
3'000 à 5'000	CHF 0.50	0.50.--
Plus de 5'000	CHF 0.25	0.25.--
Evacuation et traitement des eaux : Taxe d'élimination des boues		
Par installation	CHF 1'000.--	1'000.--
Evacuation et traitement des eaux : Taxe quantitative d'élimination des boues		
Par m3	CHF 40.--	
Ordures : taxe de base		
Ménage de 1 personne dès 18 ans	CHF 104.--	104.--
Ménage de 2 personnes	CHF 208.--	208.--
Ménage de 3 personnes	CHF 248.--	248.--
Ménage de 4 personnes et plus	CHF 312.--	312.--

Pour les enfants en dessous de 3 ans, 3 sacs de 35 litres par mois sont remis gratuitement aux familles sur demande au bureau communal.		
Usine	CHF 1'100.--	<i>1'100.--</i>
Artisans 1)	CHF 130.-- artisans et activité commerciale	<i>130.--</i>
Artisans 2)	CHF 210.-- Magasin d'alimentation, restaurant	<i>210.--</i>
Exploitants agricoles et autres	CHF 60.--	<i>60.--</i>
Tarif des sacs arrêté par le SEOD :		
Sac de 17 litres	CHF 1.10	<i>1.10</i>
Sac de 35 litres	CHF 2.15	<i>2.15</i>
Sac de 60 litres	CHF 3.85	<i>3.85</i>
Sacs de 110 litres	CHF 7.30	<i>7.30</i>
Inhumations :		
Pour un enterrement	CHF 1'250.--	<i>1'250.--</i>
Dépôt d'une urne sur une tombe	CHF 250.--	<i>250.--</i>
Crémation avec dépôt d'urne dans le columbarium	CHF 1'250.-- + gravage de la plaque	<i>idem</i>
Concession pour 20 ans	CHF 100.--	<i>50.--</i>
Concession renouvellement pour 20 ans	CHF 100.--	<i>50.--</i>

Accepté à l'assemblée du 09.12.2024